

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



4 mai 2021

Garage du futur et véhicule connecté : De nouveaux programmes de formation en phase d'expérimentation avant l'été

L'ANFA a réuni un consortium de 20 partenaires comprenant des industriels, des distributeurs, des concessions, des garages indépendants, des CFA, des lycées professionnels et une université pour anticiper les formations de demain, dans le cadre d'un Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) lancé en 2017.

Le PIA Compétences Numériques Services Auto a pour objectif d'adapter la formation professionnelle automobile aux opportunités et contraintes associées au développement des technologies numériques. *« L'ANFA pilote ce projet multi-partenarial labellisé par l'État, visant à intégrer dans les formations de la branche les évolutions numériques de nos métiers, notamment avec l'arrivée du véhicule et de l'atelier connectés, des véhicules autonomes et l'essor du commerce numérique »* explique Hélène-Béatrice Gros, Responsable Projet Programme d'Investissements d'Avenir à l'ANFA.

Le projet s'appuie sur une série d'études menées par l'Observatoire des métiers des services de l'automobile destinées à identifier l'évolution des emplois, des activités et des compétences nécessitant la mise en place d'actions de formation à destination des salariés et futurs salariés. Les premiers programmes entrent en phase d'expérimentation avant l'été.

Trois premières formations en expérimentation avant l'été

Trois actions de formation vont faire l'objet d'une expérimentation, la première avant l'été.

« Pour répondre au mieux à nos objectifs en favorisant l'introduction des nouvelles technologies, nous opérons à partir de quatre chantiers thématiques : l'après-vente connectée VL (véhicule léger), l'après-vente connectée VI (véhicule industriel), le commerce numérique et l'automatisation des véhicules. Nous avons également structuré notre projet en 15 programmes de formation, dont trois transverses qui vont être en phase d'expérimentation prochainement : le socle informatique, les enjeux du big data dans les services autos et le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) » poursuit Hélène-Béatrice Gros.

- **Le socle informatique** : les études de l'Observatoire des métiers des services de l'automobile sur le commerce de véhicules neufs (VN) et la maintenance VL et VI ont démontré l'importance de l'utilisation des logiciels Internet et bureautiques. La maîtrise de ces outils constitue un préalable indispensable à l'usage du digital et de la connectivité qui caractérisent de plus en plus les métiers des services de l'automobile. C'est l'ambition de la formation « socle informatique » que de permettre à l'ensemble des salariés de la branche de « prendre le virage des services automobiles connectés ».



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



- **Enjeux du big data** : la multiplicité des données à traiter rend caduque l'usage des outils classiques de gestion de données ou de gestion de l'information. Les données peuvent être transactionnelles (médias sociaux par exemple) ou analytiques (clics, etc.). Elles doivent être gérées, quantifiées, mises en relation les unes avec les autres. Ainsi appréhendées, elles permettent aux entreprises d'améliorer leur service client et de développer de nouveaux produits et services. La formation vise à sensibiliser les salariés à ces enjeux.
- **Le RGPD** : l'essor des données confère à ce règlement une acuité particulière dans les métiers des services de l'automobile. La formation à cette thématique présente les principes du RGPD et ses applications concrètes aux activités des entreprises de la branche.

Le consortium est coordonné par l'ANFA. Il est composé de 18 membres partenaires dont : des entreprises (Bosch, Actia, AD, Bodemer, Jean Lain, Groupe Bernier, GETE, Olympic garage, Electro-clim), des organismes de formation (GNFA, ISTA, GARAC, Technopolys, IM Clermont), des lycées professionnels (Emile Béjuit, Jean-Jaurès, Pierre Boulanger) et une université (l'IUT Grenoble).



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites